



Alliance pour des sociétés responsables et durables

MANIFESTE DE LIMA À PARIS ***Appel à la conscience des puissants de ce monde***

Tous les citoyens de notre unique, irremplaçable et fragile planète, notre « *oïkos* » pour reprendre le terme des anciens grecs pour parler de leur foyer commun, tous nos dirigeants politiques, économiques, spirituels savent que:

- 1.** L'ampleur et l'irréversibilité des interdépendances qui se sont créées entre les êtres humains, entre les sociétés et entre l'humanité et la biosphère constituent une situation radicalement nouvelle dans l'histoire de l'humanité, transformant celle-ci de façon irrévocable, en une communauté de destin;
- 2.** La poursuite indéfinie des modes de vie actuels, accompagnée d'une tendance à limiter ses propres responsabilités, est incompatible avec l'harmonie entre les sociétés, la préservation de l'intégrité de la planète et la sauvegarde des intérêts des générations futures;
- 3.** L'ampleur des changements aujourd'hui nécessaires est hors de portée de chacun de nous et implique l'engagement de toutes les personnes et de toutes les institutions publiques ou privées;
- 4.** Les modalités juridiques, politiques et financières de pilotage et de contrôle des institutions publiques et privées, en particulier celles dont l'impact est mondial, ne les incitent pas à assumer pleinement leurs responsabilités, voire les incite à l'irresponsabilité;
- 5.** La conscience de nos responsabilités partagées vis à vis de la planète est une condition de survie et un progrès de l'humanité;
- 6.** Notre coresponsabilité, au delà des intérêts légitimes de nos peuples, est de préserver notre planète unique et fragile, en évitant que des déséquilibres majeurs n'entraînent des catastrophes écologiques et sociales affectant tous les peuples de la terre;
- 7.** La prise en compte de l'intérêt d'autrui et de la communauté, la réciprocité entre ses membres sont les fondements de la confiance mutuelle, d'un sentiment de sécurité et du respect de la dignité des droits de chacun;
- 8.** La proclamation et la recherche de droits universels ne suffit pas à régler nos conduites, les droits étant inopérants quand aucune institution n'a la capacité d'en garantir seule les conditions d'application;
- 9.** L'adoption de principes éthiques communs inspirant les conduites et les règles, tant au niveau individuel qu'au niveau de toute la société est urgente.

Mais que font les dirigeants politiques du monde de ces constats ? Comment assument-ils leurs responsabilités communes ? Sont-ils disposés et capables de créer les règles et les outils juridiques nécessaires pour que les États, les entreprises, les institutions financières, les centres de recherche assument une responsabilité à long terme à l'égard des conséquences de leur action ou de leur inaction ?



Alliance pour des sociétés responsables et durables

Mobilisent-ils les intelligences et les énergies pour transformer notre économie, en inventant les règles de gestion de notre maison commune, permettant d'assurer le bien-être de tous dans le respect des limites de la planète ? Ont-ils le courage, l'audace, l'imagination et la ténacité nécessaires pour doter l'humanité d'une gouvernance de notre « *oïkos* » à la hauteur de l'urgence et de la complexité des défis qui l'assaillent ? À quoi servent la science, les innovations technologiques, la prospérité matérielle si elles ne contribuent pas à la survie de la vie de qualité sur la planète ?

Qu'ont fait, font et feront les détenteurs de pouvoir du monde pour mériter notre confiance et décider de notre destin commun ? Assument-ils leurs responsabilités à l'égard de l'humanité et à l'égard de la planète ?

Rien n'est plus vital pour l'humanité que l'équilibre social et environnemental. Notre vie en dépend, il régule les pluies, les vents, la température qui permet l'agriculture et notre vivre ensemble harmonieux avec la biosphère.

La biosphère est un bien commun de l'humanité. Nous devons apprendre à gérer ensemble les ressources naturelles, puisque la nature fait de nous une seule et même communauté, au delà de toutes nos différences, de toutes nos méfiances, de toutes nos ignorances.

Ce qui unit l'humanité à la biosphère ce n'est pas de consommer tous les mêmes produits standardisés, d'écouter tous la même musique, de contribuer tous à l'enrichissement des mêmes grandes places financières. Ce qui nous unit c'est le climat, les biomes, la diversité, l'eau.

Qui est chargé de préparer un accord entre les peuples de la terre, qui devrait favoriser la manière commune de gérer le climat ? Des ministres des affaires étrangères qui priorisent la défense de leur intérêts nationaux, qui créent des antagonismes entre les pays au détriment de la recherche indispensable d'un équilibre climatique !

Ils ont transformé la gestion du climat, qui devrait nous unir, en un motif de division entre nous. Ils ont, depuis plus de vingt ans, maquillé leur coresponsabilité à l'égard de la planète et de l'humanité en des « responsabilités communes mais différenciées » qui ont justifié que chacun attende que l'autre s'engage le premier.

Sont-ils conscients, ceux qui gouvernent, que cela s'appelle en droit l'inertie fautive ?

Il est essentiel qu'ils prennent conscience de la situation. Qu'ils transforment l'énergie dépensée pour créer des arguments fallacieux, pour prétendre d'ignorer les conséquences irréversibles de leur inaction, en une énergie capable de combattre l'inertie et le manque de courage collectif, créant ainsi des conditions pour faire valoir la responsabilité qui leur a été déléguée.

Un exemple dramatique : le changement climatique menace la disparition des îles du Pacifique, menace le Bangladesh d'écocide et de génocide, et tant d'autres régions du monde de catastrophes climatiques mettant en péril des peuples entiers.

Qui se lèvera parmi ceux qui gouvernent pour être l'avocat des peuples, l'avocat d'une planète sans défense, quand il n'y a ni droit international de la responsabilité, ni cour de justice pour plaider leur cause, ni moyen de sanctionner de façon dissuasive les comportements irresponsables ?



Alliance pour des sociétés responsables et durables

Qui plaidera leur cause ? Devant quelle cour de justice ? Au nom de quel droit international ?

Ce n'est pas acceptable que leur réponse soit qu'ils ne savent pas quoi faire, ou que les questions sont trop complexes.

Nous les personnes et institutions qui signent ce Manifeste:

Proposons d'**adopter d'urgence une « Déclaration universelle des responsabilités humaines »**. Elle devra fonder les relations entre les États et les peuples, sera promue auprès de tous les secteurs de la société, sera la base du droit international de la responsabilité indispensable pour assumer nos interdépendances et faire de nous, peuples de la terre, une communauté de destin.

La « Déclaration universelle des responsabilités humaines » établit huit principes. Nous proposons que tous s'engagent à la transposer dans la Constitution des États et dans les lois nationales.

1. La responsabilité est une expression de la liberté et de la dignité - L'exercice par chacun de ses responsabilités est l'expression de sa liberté et de sa dignité de citoyen de la communauté mondiale.

2. La responsabilité est proportionnelle à la richesse, au pouvoir et à la connaissance - Chaque être humain et tous ensemble ont une coresponsabilité à l'égard des autres, de la communauté proche et lointaine, et à l'égard de la planète, en proportion des avoirs, du pouvoir et du savoir de chacun.

3. La responsabilité implique des mesures en conséquences - Cette responsabilité implique de prendre en compte les effets immédiats ou différés de ses actes, d'en prévenir ou d'en compenser les dommages, que ceux-ci aient été ou non commis volontairement, qu'ils affectent ou non des sujets de droit . Elle s'applique à tous les domaines de l'activité humaine et à toutes les échelles de temps et d'espace.

4. La responsabilité est inaliénable - Cette responsabilité est imprescriptible dès lors que le dommage est irréversible.

5. La responsabilité n'exonère pas les institutions ni leurs dirigeants - La responsabilité des institutions, tant publiques que privées, quelles que soient les règles qui les régissent, n'exonère pas la responsabilité de leurs dirigeants et réciproquement.

6. La responsabilité implique la meilleure gestion des ressources - La possession ou la jouissance d'une ressource naturelle induit la responsabilité de la gérer au mieux du bien commun.

7. La responsabilité est des élus et des électeurs - L'exercice d'un pouvoir, nonobstant les règles par lesquelles il est dévolu, n'est légitime que s'il répond de ses actes devant ceux et celles sur lesquels il est exercé et s'il s'accompagne des règles de responsabilité à la hauteur du pouvoir d'influence exercé.

8. La responsabilité n'exonère pas ceux qui ne tentent pas de l'exercer - Nul ne peut s'exonérer de sa responsabilité au nom de son impuissance s'il n'a fait l'effort de s'unir à



Alliance pour des sociétés responsables et durables

d'autres ou au nom de son ignorance s'il n'a fait l'effort de s'informer.

Les gens et les organisations qui adhèrent à ce Manifeste peuvent organiser des débats démocratiques dans leurs villes ou régions sur la Déclaration universelle des responsabilités humaines comme un moyen de conduire la transition vers des sociétés durables.

Nous appelons également les signataires à inclure dans leurs discussions les points suivants:

- Mise en place de paramètres pour un nouvel accord climatique global, basé sur des critères de responsabilités partagées, remplaçant les préceptes de responsabilités communes mais différenciés, en changeant la logique actuelle qui privilégie les intérêts économiques des nations les plus riches et des compagnies.
- Fixer une date limite pour que l'Organisation Mondiale du Commerce mette la notion de filière durable au cœur des principes du commerce international afin d'incorporer les meilleurs préceptes de bénéfices sociaux et environnementaux dans le commerce mondial.
- La création du Fonds Socio-environnemental Mondial à partir des impôts perçus de l'utilisation d'énergie fossile, pour accompagner la transition vers des sociétés durables.

Paris, novembre 2015

www.ethica-respons.net